



OMVS

ORGANISATION POUR
LA MISE EN VALEUR
DU FLEUVE SÉNÉGAL

HAUT COMMISSARIAT

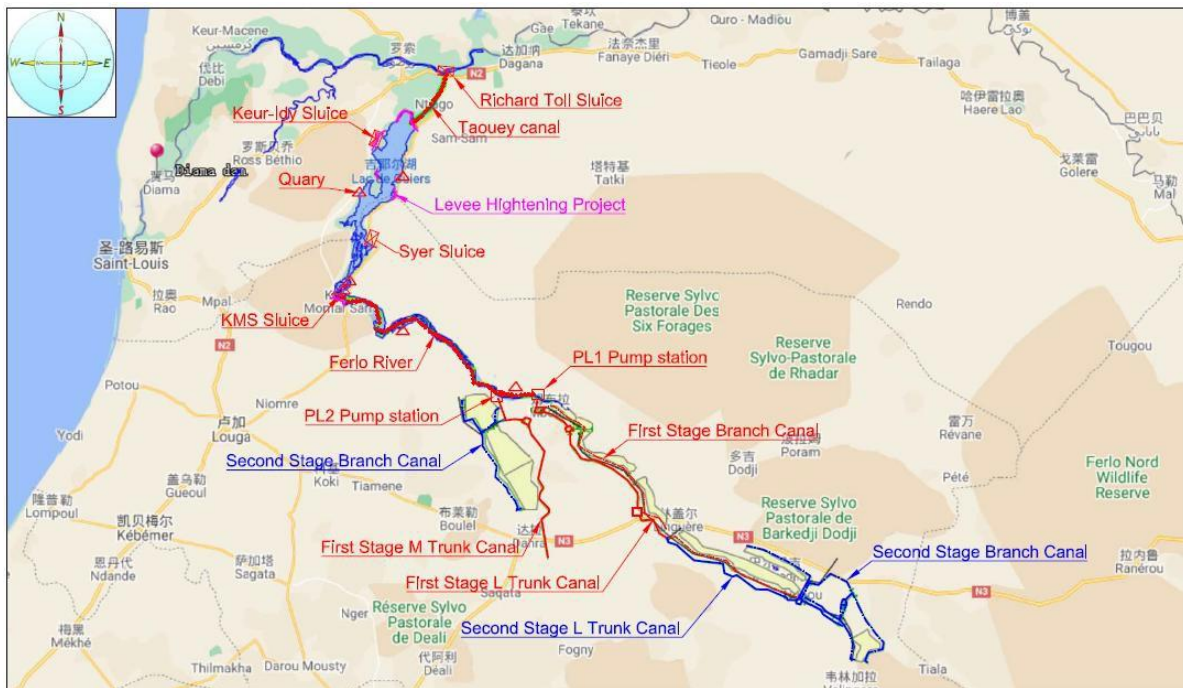
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES REGIONALES

Synthèse du document du projet PREFERLO

Dakar, le 12 janvier 2022

1) Localisation du site du projet

Le projet est situé dans le bassin du fleuve Sénégal, sur l'axe Keur Momar Sarr-Linguère-Ranéro. Ce bief communément appelé Bas Ferlo, correspond à la partie Est du lac de Guiers



2) Populations bénéficiaires du projet

Le projet concerne des zones urbaines et des zones rurales. La population des localités ciblées s'élève actuellement à 87840 habitants. Elle est estimée à environ 220000 habitants en 2050.

3) Objectifs et description du projet

Le projet contribue à la sécurité alimentaire et à la valorisation des ressources en eau dans le bassin du fleuve Sénégal. Il porte sur la réalisation de :

- Six (6) zones d'irrigation de terres agricoles, d'une superficie de 24348 ha ;
- Quatre (4) zones d'irrigation de pâturages, d'environ 8844 ha ;
- L'approvisionnement en eau potable d'une population de 220000 habitants dans 6 communes de Louga et l'approvisionnement du bétail des zones de pâturages
- Une ferme piscicole de 500 ha
- L'amélioration des conditions écologiques dans la zone du projet

4) Estimation des besoins en eau

A l'année 2050, les besoins en eau du projet pour satisfaire les différents usages sont estimés à 533 280 000 m³ (16.9 m³/s). Ce volume sera prélevé sur le reliquat du débit de 26 m³/s accordé au Sénégal pour le projet du Canal du Cayor par la Résolution N° 0255 /CM /N /38° /SO du 21 juillet 1994. Le reliquat du quota disponible pour le Sénégal est un débit de 21,70 m³/s. Les débits accordés pour le PELT et le projet KMS-3 sont respectivement, 2m³/s et 2.30 m³/s, soit un total de 4.30 m³/s sur les 26 m³/s de la résolution N°0255.

La répartition des besoins en eau par secteur est résumée dans le tableau suivant.

Répartition des besoins en eau

Prévision des besoins en eau		Besoins nets en eau (10000 m ³ /an)	Besoins bruts en eau (10000 m ³ /an)	
Année de niveau 2050	Zone urbaine		824	1030
	Irrigation agricole	Irrigation des terres agricoles	26376	37680
		Irrigation des pâturages	6449	9213
		Eau de pisciculture	450	643
		Sous-total	34099	48566
	Zone rurale	Usage domestique	113	141
		Besoin en eau pour L'élevage	649	811
		Sous-total	757	946
	Écosystème		2678	3816
	Total		37534	53328

Tableau des seuils de prélèvements d'eau validé :

	Seuils de déclaration	Seuils d'autorisation
Industries et mines	Débit de pompage ≥ 60 l/s Soit 0,06 m ³ /s	Débit de pompage ≥ 100 l/s Soit 0,1 m ³ /s
Irrigation	≥ 2 m ³ /s	≥ 5 m ³ /s
AEP	$\geq 0,06$ m ³ /s < 0,2 m ³ /s	$\geq 0,2$ m ³ /s
Prélèvements	2 à 5% du QMNA5	> 5% du QMNA5

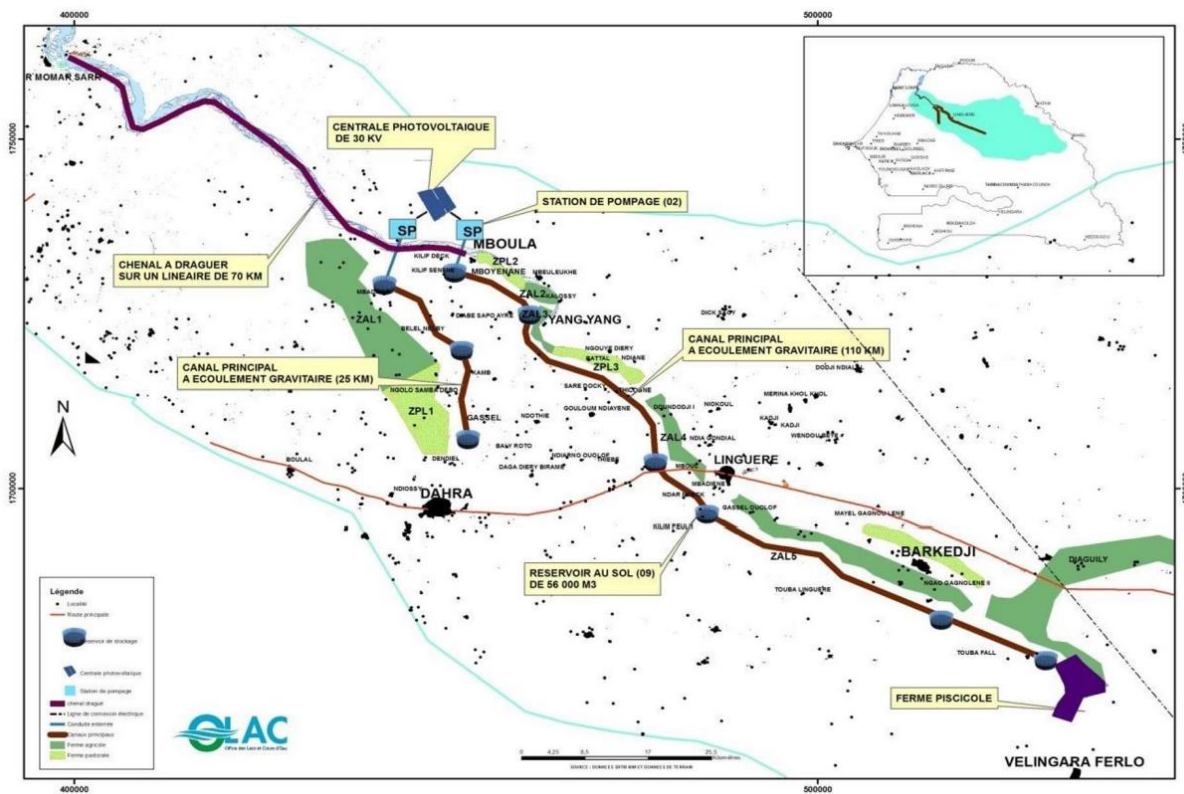
Le Règlement du service public de l'eau du Fleuve Sénégal, notamment les Contrats de fournitures d'eau, prévoit que tout prélèvement d'eau donne lieu à une déclaration adressée à la SOGED au début de chaque exercice annuel

Par rapport au tableau des seuils de prélèvement validé, la demande est inférieure au 5% du QMNA5, ce qui en dessous des seuils de déclaration.

Il convient de rappeler que la demande bénéficie déjà de la résolution N° 0255 d'un débit de 26m3/s sur lequel il reste un reliquat de 21.7 m3/s à prendre.

5) Localisation de la prise d'eau

Le projet prévoit la construction de deux stations de pompage PL1 et PL2 dans la zone de Mboula à l'Est du système lac de Guiers-Bas Ferlo. Ces stations de pompage permettront de relever l'eau pour alimenter les différentes zones ciblées situées autour de Linguère sur la partie aval du Ferlo. Le projet prévoit d'améliorer l'hydraulique de la Taouey et du bas Ferlo par des actions de curage et de dragage pour permettre de bonnes conditions d'alimentation et de stockage dans le système Taouey-lac de Guiers-Bas Ferlo. Les stations de pompages ne sont pas situées directement sur le fleuve Sénégal, elles sont situées à l'extrémité Est du plan d'eau du lac de Guiers, dans la réserve du Bas Ferlo. Trois systèmes de vannes permettent de contrôler et de régulariser la connection entre ce plan d'eau et le fleuve Sénégal.



Localisation des stations de pompage 1 et 2

6) Les impacts environnementaux du projet

Les études d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) du projet PREFERLO ont été réalisées de façon détaillée, conformément aux TDR validés par la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) et ont obtenu l'attestation de conformité environnementale de cette dernière. Ces études ont permis d'évaluer les impacts environnementaux et sociaux potentiels du projet et de proposer des actions et mécanismes pouvant permettre d'éviter ou de minimiser les impacts négatifs et de maximiser les impacts positifs du projet sur les populations et sur l'environnement. Les études ont permis en outre de préparer un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) et Plan de Suivi Environnemental et Social (PSES) en phase de construction et en phase d'exploitation des ouvrages et aménagements prévus.

Conformément aux objectifs de l'OMVS, le projet permettra de valoriser une partie des excédents d'eau déversés vers la mer en aval du barrage de Diama pour améliorer la disponibilité de l'eau dans le lac de Guiers et le bas Ferlo pour contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire dans la zone sylvo-pastorale. Cette partie du bassin du fleuve Sénégal connaît de graves difficultés d'accès à l'eau compte tenu de la profondeur excessive des nappes d'eau souterraines. Les nappes du Continental Terminal et du Maestrichtien sont difficilement exploitées à partir d'ouvrages hydrauliques à exhaure manuelle ou mécanique. L'agriculture y est soumise aux aléas climatiques. Pour la survie du bétail, les populations sont obligées de s'adonner à la transhumance vers les régions sud du pays.

Le projet permettra d'améliorer les conditions de vies des populations. La mise à disposition de l'eau permettra d'améliorer l'alimentation en eau des populations et du cheptel, de valoriser le potentiel agricole, d'accroître la production du cheptel et de développer la pisciculture, ce qui permettra de fixer les populations et de réduire la transhumance.

7) Conclusion et recommandations

L'examen des rapports d'étude de faisabilité et d'étude des impacts du projet montre que le projet est d'intérêt public. Ce projet permettra d'améliorer les conditions de vies des populations du bassin et même au-delà. Il entre dans les objectifs directs de l'OMVS en permettant de valoriser une partie des eaux qui à défaut d'être maîtrisées, s'écoulent vers la mer en aval du barrage de Diama.

Les prises d'eau puisent dans le réservoir du système lac de Guiers n'impactent pas directement le plan d'eau du fleuve Sénégal.

Le projet permettra d'améliorer la qualité de l'eau du lac de Guiers et du Bas Ferlo en favorisant la circulation et le renouvellement de l'eau.

Il faudra toutefois mettre en œuvre les recommandations du PGES, notamment, les actions de mitigation/atténuation des impacts négatifs et de bonification des impacts positifs en phase de réalisation et en phase d'exploitation des aménagements.